

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 02 SEPTEMBRE 2025**

Membres titulaires présents :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président
- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente

Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Vice-Président

Membres titulaires excusés :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Yves GARY, Vice-Président

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Autres personnes présentes :

- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administrative et financière Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Madame Anne BERTHOME, Comptable, Centre des Finances Publiques Brive Municipale

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 11h30 et présente l'ordre du jour.

Madame Françoise CAYRE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV du 03 juillet 2025

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 03 juillet est approuvé à l'unanimité.

2025-11 _ Autorisation de signature du marché de sûreté aéroportuaire 25S002

La société ICTS a été retenue par la CAO du 2 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

2025-12 _ DM1 – Ajustement budgétaire des sections de fonctionnement et d'investissement

Un point sur les lignes estivales et la situation à venir avec l'annonce de Ryanair est présenté.

Adopté à l'unanimité.

2025-13 _ Admissions des titres en non-valeur - créances irrécouvrables

Adopté à l'unanimité.

2025-14 _ Abandon ponctuel de recettes parking

Adopté à l'unanimité.

Questions/Informations diverses

Le président fait un point d'avancement sur la zone d'activité : dépôt de permis en octobre, réception de l'arrêté de dérogation des habitats protégés, négociations en cours.

Concernant le photovoltaïque, une 2^e audition se déroulera le 09/09/25.

L'ordre du jour étant épousé, le Président lève la séance.

| | |
|---------------------------------|---|
| Nombre de membres en exercice : | 8 |
| Nombre de membres présents : | 7 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 7 |
| Votes : | |
| Pour : | 7 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 16/12/2025
Publiée et notifiée le 16/12/2025

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.